

SEANCE DU 31 mars 2023

Etaient présents : IRIART Jean Pierre, UTHURRY Dominique, ELICABE Yves, ELICABE Nicolas, ELISSONDO Annie, CAMUS-ETCHECOPAR Arantxa, PARADIS Sébastien, IRIART Hélène

Absents excusés : UTHURRY Jean procuration à Dominique UTHURRY
SALLABERRY Alexis procuration à Jean-Pierre IRIART , DUBOIS Béatrix

Secrétaire de séance : ELICABE Yves

Projet regroupement pédagogique intercommunal

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le contexte d'une réflexion en cours sur la création d'un regroupement pédagogique intercommunal en fusionnant les deux syndicats scolaires existants (SIVU de l'école de TARDETS et SRPI HAIZE HEGO A).

Il expose que ce projet permettrait de maintenir ouvertes les trois écoles de Haute Soule : l'école de LICQ-ATHEREY, de TARDETS-SORHOLUS et celle de MONTORY, de renforcer la solidarité entre communes et habitants du territoire tout en offrant de bonnes conditions d'éducation à tous les enfants.

Monsieur le Maire informe que le rectorat et les enseignantes ont travaillé à un modèle de fonctionnement, présenté aux délégués des parents d'élèves et maires concernés, lors d'un conseil d'école exceptionnel.

Cette organisation reprend des points d'attention exprimés lors des différents conseils d'écoles tels que :

- Mise en place de l'enseignement immersif basque en maternelle.
- Possibilité d'accéder à un enseignement unilingue français.
- Maintien des moyens d'enseignement (5,5 postes).
- Limitation des déplacements pour les élèves avec une scolarité toute la semaine sur le même site.
- Enfants d'une même classe d'âge sur un même site afin de renforcer des liens sociaux sans cloisonnement par langue.

Les données financières du futur grand Syndicat n'étant pas encore complètement établies et connues, le Conseil Municipal aura à délibérer de nouveau lorsque le budget du futur Syndicat sera élaboré et prêt.

Dans l'attente de ces éléments, Monsieur le Maire demande que le Conseil Municipal se prononce maintenant pour une délibération de principe de création d'un RPI sur trois sites.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir très largement délibéré, à la majorité, **APPROUVE** le principe d'une fusion du SRPI HAIZE HEGO A et du SIVU de l'école de TARDETS en un syndicat scolaire unique

Divers

- **Groupama** : Suite à la révision demandée la cotisation diminue de 112,84€- ***Accord du conseil municipal pour encaissement de la recette.***
- **Toiture abri jardin mairie** : Lecture du devis de Laurent Pribat, auto entrepreneur pour la réalisation des travaux de remise en état de la toiture de l'abri de jardin de la mairie. : 1714,80€ TTC - ***Accord du conseil municipal.***
- **Régularisation voirie communale au niveau de chez Larrondo** . Suite au souhait des conjoints Larrondo, un document d'arpentage a été réalisé pour la régularisation de l'assiette de la voirie au niveau du portail de leur propriété. ***Accord du conseil municipal pour la vente de 50m² nécessaire à la régularisation au prix de 15€/le m².***
- **Adressage** : Le Maire rappelle que les premiers panneaux ont été mis en place, et que le reste va suivre. Les numéros des maisons seront distribués à tous les particuliers avec un petit mot de la mairie leur expliquant les démarches à faire auprès des différents organismes. (Service des Impôts, de la Sécurité Sociale, des caisses de retraite, fournisseur en électricité et gaz etc...)
- **Revente tondeuse /débroussailleuse** : Accord du conseil municipal pour vente de la tondeuse /débroussailleuse à Nicolas ELIÇABE pour la somme de 350€.